

A la rencontre de

SOBEGI

N°22
Novembre
2014

La lettre
d'information
des
riverains

notre énergie c'est vous



Le Président, Jacques SEGUIN

Edito

Bien que communément associée à l'année 1975, c'est fin 1974 qu'est créée la SOCIÉTÉ BEARNAISE DE GESTION INDUSTRIELLE, qui prendra réellement forme dans les mois suivants.

Voilà donc que se profilent les quarante ans d'existence de notre entreprise, née à Mourenx et aujourd'hui implantée sur deux autres sites du département, à Lacq et Bayonne. À cette époque, l'objectif est de développer une plateforme industrielle dont les activités seront indépendantes des ressources liées au gisement de gaz de Lacq, tout en mettant en place des passerelles intelligentes entre les deux sites. Les grands précurseurs de cette aventure n'avaient certainement pas imaginé les étapes vécues depuis 2010, avec l'installation à Lacq et sur le port de Bayonne.

Pour permettre la poursuite des activités des industriels déjà installés sur la plate-forme Industlacq après l'arrêt de la production de gaz par Total Exploration & Production France (TEPF) fin 2013, et pour inciter de nouveaux industriels, comme TORAY CFE, à s'installer sur ce site, des investissements importants ont été nécessaires, dont celui de la fameuse nouvelle unité de traitement de gaz de LCC30 réalisée par SOBEGI.

Si ces projets et d'autres ont pu se réaliser sur le Bassin de Lacq, offrant à SOBEGI l'opportunité de vendre ses prestations à de nouveaux industriels, il n'en reste pas moins que notre entreprise est complètement dépendante de l'activité de ses Clients. Certains sont touchés par le contexte économique global difficile. En tant que fournisseur, nous sommes pleinement impactés par l'évolution de leur activité.

Voilà plus de deux ans que SOBEGI met en place les ajustements nécessaires pour s'adapter à l'arrêt de la production de celui qui était son Client principal, TEPF. Aujourd'hui, avec nos équipes, nous nous mobilisons pour progresser sur cette voie. Notre ambition est de valoriser nos atouts et notre savoir-faire pour conserver la confiance de nos Clients et les inciter à lancer de nouveaux projets.

Bonne lecture



La sécurité de tous commence au poste de travail

Sécurité

SYSTÈME PRÉVENTIF

LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE S'APPUIE SUR DES ACTIONS D'ORDRE TECHNIQUE, MAIS AVANT TOUT ORGANISATIONNEL ET HUMAIN. UNE DÉMARCHÉ DE PRÉVENTION QUI REPOSE SUR LE RÉFÉRENTIEL MASE.

Certifiée ISO 9001 (management qualité) et ISO 14001 (management environnemental) en 2003, SOBEGI est la première entreprise française habilitée par l'Union des industries chimiques (UIC) pour interventions sur sites classés SEVESO. Depuis 2008, date de la fusion UIC/MASE, notre démarche de certification propre à la sécurité au travail repose sur le MASE - Manuel d'amélioration de la sécurité des entreprises.

La sécurité industrielle est développée autour de deux axes : la maîtrise du risque technologique et la sécurité au poste de travail. Dans le cadre de cette dernière, la priorité est la mise en oeuvre d'un système de management efficace pour instaurer une réelle culture d'entreprise « sécurité » en interne. Le référentiel MASE, porté par un engagement fort de la Direction, mobilise notre personnel autour d'objectifs concrets, l'associant à sa volonté de partager une ambition de bien faire et de mieux faire.

Le MASE est un groupement d'associations de type « loi 1901 » qui déploie un système de management dont l'objectif est l'amélioration permanente et continue des performances Sécurité Santé Environnement des entreprises

intervenantes. Son référentiel vise prioritairement la réduction des risques au poste de travail sur la base de cinq grands points : l'engagement de la Direction, la compétence et la qualification professionnelle du personnel, la préparation et l'organisation du travail, le contrôle et l'amélioration continue. Simplement, le but est de mettre en place un système préventif des accidents afin d'éviter et de prévenir l'apparition de situations dangereuses. SOBEGI a la particularité d'être impliquée à double titre, en tant que sous-traitant mais aussi en tant que donneur d'ordre. Nous sommes certifiés MASE et nous travaillons avec des entreprises également certifiées, bénéficiant ainsi d'un langage commun, facilitant les échanges et la compréhension des enjeux.

Conformément aux quatre valeurs portées par SOBEGI : Solidarité, Responsabilité, Efficacité, Exemplarité, et à notre plan de progrès interne, nous avons pour priorité la mise en oeuvre de conditions de travail de notre personnel tendant à éliminer les causes d'accidents corporels et matériels. Chaque salarié est associé à la recherche d'actions préventives et correctives et engagé par là même à contribuer à l'amélioration continue de notre système de management de la sécurité. Se prévaloir de certifications reconnues c'est valoriser l'image de l'entreprise basée sur un gage de qualité et de sérieux. C'est par ailleurs une réponse fiable aux évolutions des exigences réglementaires (cf article page 2). Cependant, il s'agit avant tout de garantir la sécurité des femmes et des hommes, celle de nos propres équipements ainsi que celle des installations de nos Clients, au profit de tous.





Des installations soumises à la réglementation en vigueur

GARANTIE DE CONFORMITÉ

COLLECTER, TRAITER, DIFFUSER ET APPLIQUER : LA VEILLE RÉGLEMENTAIRE EST UN OUTIL ESSENTIEL À LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À NOS ACTIVITÉS.

Nul n'est censé ignorer la loi. La veille réglementaire, pour des établissements soumis à des exigences particulières, est un important et incontournable travail de vérification de la conformité des installations, en référence aux règles et lois en vigueur. Au sein de SOBEGI, le service Environnement et Risque Industriel se consacre à cette obligation qui consiste à identifier, parmi la production législative nationale et européenne, les derniers textes applicables à l'entreprise, puis à définir les actions nécessaires à mettre en œuvre. Objectif ? Être en conformité avec les nouvelles exigences.

La démarche nécessite d'assurer une collecte et un tri efficace des informations, en s'appuyant sur des organismes spécialisés tels que l'APESA qui offre une prestation de veille juridique personnalisée, associée à un système d'alerte chez Légifrance, l'INRS, l'Union des industries chimiques... Un processus interne, auquel les équipes SOBEGI sont particulièrement sensibilisées, permet ensuite de procéder à un récolement pour évaluer les écarts entre la situation existante et les exigences légales ou réglementaires.

ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX

Il existe également des décisions exécutoires provenant d'autorité administrative telles que les arrêtés préfectoraux. La construction de l'unité de traitement de gaz de SOBEGI a nécessité un nouvel arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter. Il a été délivré à SOBEGI le 25 juin 2013, pour l'ensemble de ses installations sur la plate-forme Induslacq, après une enquête publique. Cette autorisation s'accompagne d'un certain nombre d'exigences spécifiques dans tous les domaines, dont celui de la protection de l'environnement. Elle nécessite la mise en œuvre d'un très conséquent travail de vérification de la conformité des installations SOBEGI. En effet, hormis la dizaine de textes réglementaires nationaux auxquels l'arrêté fait référence, plus de 80 pages de textes sont à vérifier et plus de 140 exigences à contrôler...

Il s'agit donc d'avancer par étapes et périodiquement, une synthèse de l'avancement du récolement est réalisée. L'état des lieux permet d'identifier des éventuels écarts qui font l'objet d'une étude de mise en conformité. En terme d'environnement, les actions de mise en conformité réalisées ou à programmer concernent notamment le plans de surveillance des eaux pluviales, des mesures acoustiques en périphérie de plate-forme, ou encore un bilan d'efficacité énergétique.

Les installations SOBEGI de la plate-forme Chem'pôle 64 font également bien évidemment l'objet d'arrêtés préfectoraux. Survenue en 2013, une modification de l'arrêté ministériel régissant le secteur de la production de vapeur, l'activité principale de SOBEGI, impose une révision de notre arrêté préfectoral, actuellement en cours.

« En moyenne, deux textes par semaine, constitués de une à 150 pages, sont identifiés par la veille réglementaire quotidienne comme applicables à SOBEGI. »

BIOLACQ SORT DE TERRE



Dix-huit mois de travaux prévus

LE CHANTIER DE CONSTRUCTION DE LA CENTRALE DE COGÉNÉRATION BIOMASSE PROGRESSE.

Construite, conçue et financée par COFELY services, la centrale est composée d'un ensemble d'installations actuellement en travaux au cœur de la plate-forme Induslacq. La vapeur verte produite sera exclusivement vendue à SOBEGI pour compléter son offre de fourniture d'énergie thermique aux industriels du site. 56 M€ sont investis dans cette installation qui brûlera et transformera en énergie 160 000 tonnes de « bois énergie ».

GESTION INDUSTRIELLE : UNE DE NOS MISSIONS

LES COPROPRIÉTAIRES DES PLATES-FORMES INDUSLACQ ET CHEM'PÔLE 64 SONT CONSTITUÉS EN ASL POUR UN FONCTIONNEMENT ADAPTÉ AUX SITES MULTI-EXPLOITANTS. UN CADRE JURIDIQUE TOUT NOUVEAU À MOURENX.

En 1975, la Société béarnaise de gestion industrielle et la plate-forme de chimie fine et de spécialités étaient créées ensemble à Mourenx. Depuis l'appartement du Pic d'Anie de la ville nouvelle où était établi l'état-major de SOBEGI de l'époque, on planche sur l'acquisition de terrains. Il s'agit de renforcer les seize hectares de champs déjà acquis auprès des agriculteurs locaux. Petit à petit, la plate-forme SOBEGI se développe sur le principe de mutualisation séduisant des industriels qui viennent s'implanter sur la zone pour bénéficier des avantages qu'elle génère. Déjà, chacun de ces « lotis » est propriétaire de la parcelle foncière sur laquelle il a fait construire son outil de fabrication.

Depuis le mardi 8 juillet 2014, l'ensemble des industriels copropriétaires de la plate-forme de Mourenx, désormais nommée Chem'Pôle 64 a ratifié les statuts d'une Association syndicale libre (ASL). Les associations syndicales libres sont des personnes morales de droit privé. Elles permettent aux propriétaires immobiliers de se grouper, sur une base purement contractuelle, pour mettre en place et gérer des ouvrages ou équipements collectifs. Ainsi, l'ASL de Mourenx est une structure qui pose un cadre lisible concernant la définition des services et des réseaux communs liés aux infrastructures ainsi que les



Le pilier de l'activité économique de SOBEGI est la vente de vapeur

clés de répartition des charges correspondantes. Elle permet d'introduire les règles de fonctionnement de la plate-forme dans ses statuts ou dans son règlement intérieur, de façon à les rendre intangibles. Les co-lotis sont positionnés comme décisionnaires des règles relatives à la vie en commun, notamment pour répondre aux préoccupations liées à la sécurité des sites industriels dits de multi-exploitants.

SOBEGI PRESTATAIRE DE SERVICES ET INDUSTRIEL

L'ASL de Mourenx a son équivalent sur la plate-forme Induslacq : l'ASL Induslacq, constituée en 2000. Ces deux ASL mandatent SOBEGI en tant que prestataire rémunéré pour assurer l'exploitation et l'entretien courant des installations communes comme les routes, l'éclairage, le gardiennage, le réseau incendie, les réseaux d'alerte, le réseau pluvial et les espaces verts communs, mais aussi la coordination de la sécurité, une de nos principales et permanentes priorités.

La gestion de site SEVESO est une des prestations de service que SOBEGI propose dans son offre commerciale. Le pilier de son activité économique reste cependant la fourniture d'énergies, en tant qu'industriel disposant de ses propres installations de fabrication de vapeur.



En 2013, les copropriétaires de la plate-forme de Mourenx ont décidé de donner un nom à leur lotissement industriel : Chem'pôle 64.

« Chem » se rapporte au mot anglais « chemistry » pour chimie, la spécialité du site. « Pôle » évoque quant à lui un centre ou un lieu important, ce qui est le cas en terme d'activité pour notre département 64.



Nouvelle installation TORAY

DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS TORAY

LA NOUVELLE INSTALLATION RÉPOND À LA DEMANDE CROISSANTE DE CONSOMMATION DE FIBRE DE CARBONE.

En descendant la route nationale depuis la mairie de Lacq, aucun riverain ne peut manquer d'apercevoir l'impressionnante nouvelle unité de fabrication que TORAY CFE a construit sur Induslacq. Le nouveau membre de l'ASL Induslacq et Client de SOBEGI a démarré son activité de fabrication de PAN, puis a inauguré ses installations le 26 septembre 2014. Le PDG du groupe TORAY CFE,

le Préfet des Pyrénées Atlantiques et l'Ambassadeur du Japon ont coupé le ruban de la troisième usine du Groupe pour ce type de technologie, mais qui dispose de la ligne la plus importante en capacité.

Le PAN est la matière première de la fibre de carbone dont le Groupe Japonais est leader de fabrication dans le monde. De forte densité, légère et dix fois plus résistante que l'acier, les applications de ce matériau se multiplient grâce à ses qualités. La demande mondiale augmente de 15% par an...

SOBEGI est le fournisseur d'énergies, d'utilités et d'autres prestations de services industriels de cette installation d'avenir.

Implication locale

COMBATIVES ET GÉNÉREUSES

REPOSITIONNÉES EN PRÉ-NATIONALE CETTE SAISON, LES FILLES DE L'EBPLO N'EN ONT PAS POUR AUTANT PERDU LEUR ENVIE DE GAGNER.

C'est un choix difficile mais sage, qu'ont pris les dirigeants de la section féminine de l'Élan Béarnais Pau Lacq Orthez (EBPLO) en décidant que l'équipe fanion ne joue plus en Ligue 2, mais en pré-Nationale. Celui-ci a été dicté par des raisons financières, afin de ne pas mettre en péril l'avenir de la section féminine, indépendante de la Société d'économie mixte (SEM) de l'EBPLO*. Jouer dans l'antichambre de la Ligue professionnelle a en effet un coût et il devenait

quasiment insurmontable pour nos représentantes du Bassin de Lacq.

Le club s'est donc relancé sur de nouvelles bases, avec un groupe de jeunes : seize ans pour la benjamine de l'équipe et 22 ans de moyenne d'âge. L'équipe a profité de ses atouts formation en intégrant notamment des filles qui évoluaient en cadette U17 France comme Fanny Marrou ou Anna Agueb-Porterie, accompagnées de « piliers » du club : Martha Chrzanowski et Géraldine Murillo, ainsi que de recrues locales. Cette nouvelle mouture a de l'avenir et du talent, mais surtout elle dégage un parfum de terroir, avec beaucoup de ses joueuses formées au club.



Une jeune équipe enthousiaste

La formation et la proximité sont deux critères importants dans le choix de SOBEGI de soutenir cette année encore la section féminine de l'EBPLO. Les autres partenaires sont également au rendez-vous et comme nous, ont souhaité renouveler leur

confiance en cette équipe combative et généreuse. Les habitants de la CCLO peuvent être fiers de leur équipe phare et montrer leur soutien par leur présence au gymnase de Mourenx les jours de match.

* La CCLO verse une subvention à la SEM qui décide ensuite de sa répartition.

CLICHÉS DE JEUNES TALENTS

DE FUTURS PROFESSIONNELS EN SITUATION PRATIQUE SUR SITE INDUSTRIEL.



Matériel incendie sous l'œil de Mahe RENAUT

Dans le cadre de sa communication de proximité et avec la volonté de répondre aux sollicitations, SOBEGI a donné l'opportunité à des jeunes du Lycée Professionnel Molière d'Orthez de réaliser un reportage photographique au cœur de son service de sapeurs pompiers industriels. Au fil de la visite des lieux et de la description des activités, chacun a fait ses choix personnels quant aux sujets à traiter. L'initiateur, Richard VANTREPOL, Chef de Travaux de l'établissement, estime que « cet événement restera un moment fort de la formation de ces jeunes ».

MOURENX : ARCHIVES DE 1975

SOBEGI LANCE UN APPEL AUX RIVERAINS POUR ILLUSTRER SON AVENTURE.

Dans le cadre de la rédaction de l'histoire de SOBEGI, nous sommes à la recherche d'illustrations en date de la création de notre entreprise, il y a près de 40 ans. La photo de l'immeuble du Pic d'Anie

où a débuté l'aventure, des images de la construction des premières usines de la plate-forme de chimie, ou encore de salariés présents à l'époque seraient les bienvenus.

Contact :
info@sobegi.com
05 59 92 26 75
ou 05 59 92 29 97



Ancienne entrée SOBEGI

SURMONTER LE HANDICAP

COUP DE PROJECTEUR SUR VIVRE ENSEMBLE.

Vivre ensemble et SOBEGI, c'est une longue histoire depuis sa création en 1982... La parcours remarquable de l'association d'Os-Marsillon qui oeuvre en faveur des personnes handicapées méritait une mise en lumière. «Relever un défi permanent contre l'égoïsme, affirmer une volonté farouche de surmonter le handicap et surtout, parier constam-



Valides ou non, se mélanger et partager

ment sur les vrais valeurs humaines» est l'ambition inaltérable du bureau et des bénévoles. Activités, projets, leur travail est présenté le

20 novembre au restaurant inter-entreprises de Lacq.
Pour les soutenir : 07 60 74 87 30
www.veosmarsillon.fr

SOBEGI

notre énergie c'est vous

**PLAINTÉ NUISANCES
COORDINATION PLATES-FORMES
INUDUSLACQ ET CHEM'PÔLE 64
05.59.92.21.02**

« A la rencontre de SOBEGI »
Lettre d'information aux riverains imprimée sur du papier recyclé
Création / Impression : IMPRIMERIE MODERNE 05 59 132 132
Rédaction : Isabelle PORTERIE et Crédit photo : SOBEGI

